



VILLE
DE KINSHASA

P.No: 00836241 / H.No: A14277501



Commune de Kintambo
Service de Développement Rural/DECO

AUTORISATION D'INSTALLATION D'UNE ONG, ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

NON CONFESIONNELLE N° 047626

Je soussigné, BODJENGA NGINAMAU Girland, Bourgmestre de la commune de Kintambo, atteste par la présente qu'il ressort des enquêtes menées par la Cellule du développement Communautaire (DECO) du Service de Développement Rural de ma juridiction que ASSOCIATION LA VOIX DES OUBLIES en sigle VDO représentée par Monsieur LOANGO BOELUA Honoré ayant son siège à Kinshasa sur l'avenue Kingombi n° 379 dans le quartier Itimbiri Commune de Kintambo

Secteur d'activité : ONG

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo; conformément à la Loi n° 004 du 20 Juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux Associations sans but lucratif et aux Etablissements d'utilité publique, est autorisée à s'installer dans ma juridiction .

Il est toutefois interdit de l'objet initial à la demande soit sujet des querelles, bagarres et autres actes pouvant troubler l'ordre public et déroger au respect de législation en la matière

En foi de quoi, la présente lui est délivrée pour servir le besoin et valoir ce que de droit.

Fait à Kintambo, le 10/07/2026

Visa du Chef de Service



Le Bourgmestre

BODJENGA NGINAMAU
Bourgmestre A.D.

00836241



**FICHE INDIVIDUELLE POUR PRESIDENT, PROMOTEUR, COORDONNATEUR, RESPONSABLE
DES ASBL ONGD MUTUELLE, MUTUALITES, FONDATIONS ET AUTRES ASSOCIATION A
CARACTERES PROMOTIONNEL DU DEVELOPPEMENT
N°/013/INSP-DEV-RURAL/CELL-DECO/C...KTB./202....**

1. Nom, Post nom et Prénom : LOANGO-BOELUA HONORE
2. Lieu et date de naissance : MATAM, le 25/07/1970
3. Fils ou fille de : LOANGO et de ASSIMBO
4. Village d'origine : Secteur
5. Territoire° : BONGANJANGA District
6. province : KONGO-CENTRAL Sexe M.
7. Etat civil : Célibataire, Divorcé(e) veuf(ve), Marié(e) à :
8. Nombre d'enfant : G F voire vision
9. Etudes faites ou formation Général :
10. Titres scolaire ou académique Obtenus :
11. Fonction exercée dans la vie : EXPERT COMPTABLE
12. Fonction exercée dans l'ASBL ou Ets: PRESIDENT
13. Langue parlées, écrites : FRANCAIS, LINGALA, ANGLAIS
14. Autres ASBL ou Organise conçu ou dirigés avant et l'adresse : ASSANULK
15. Adresse Actuelle (Domicile) du responsable : AV. LUUMA N° 80/A.B. BISONGO/BANJAL

Visa de l'inspecteur Chef de Service

Du Développement rural



Fait à Kinshasa, le 10/07/2026

Responsable



**FICHE DE RECENSEMENT DES GROUPES SOCIAUX SUR LES ONGD, ASBL,
MUTUALITE, FONDATIONS ET AUTRES ASSOCIATIONS A CARACTERE
PROMOTIONNEL DU DEVELOPPEMENT**

N° 047/013/INSPDEV/RURAL/C.KTB.../2026..

1. Dénomination: ASSOCIATION LA VOIX DES DUBLIES "V.D.O"
2. Siège Administratif: AV. KINGOMBI N° 379 Q. ITIMBIRI c/KINTAMBO
3. Siège Social: AV. KINGOMBI N° 379 Q. ITIMBIRI c/KINTAMBO
4. Date de la création: le 25/07/2009
5. Actes autorisation son fonctionnement :
 - Autorisation d'installation : 047/026
 - Déclaration d'existence :
 - Ministériel :
 - Personnalité juridique :
6. Régime statutaire de l'ASBL ONGD, mutuelle cercle, cercle culturel, association à caractère promotionnel du développement ou fondation « souligner le mot qui convient ».
7. But poursuivi : cf. STATUTS
8. Objectif : cf. STATUTS
9. Organisme est propriétaire locataire ou logé par : qui est
10. Domaine d'intervention de vos activités : MULTI-SERVICES
11. Rayon d'action : c/KINTAMBO
12. Horaire des activités, les jours des réunions, l'heure et lieu :
13. Personne de l'organisme à contacter en cas de besoin ou d'absence du président :
14. Sa fonction et nationalité :
15. Son adresse :
16. Nom et prénom du responsable : LOANGO - BOELUA HONORE
17. Son adresse : AV. LUUMA N° 801 Q. ITIMBIRI c/KINTAMBO
18. Sa profession :
19. Les activités déjà réalisées lieu et période :
20. Source de financement de l'organisme : CONTRIBUTIONS DE MEMBRES, DON.S...

21. Composition du comité de l'organisation

N°	Nom et Post-Nom	Profession	Fonction	Sexe	Adresse
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					
10					

N.B : Toute modification de la composition du présent comité et changement d'adresse est à signaler le plus vite que possible à l'autorité municipale par biais de cellule DECO. Cette fiche est renouvelable chaque année.

Fait à Kinshasa, le 10/7/2026

Le Responsable de l'ASBL ou son Délégué

Visa du Chef de Cellule DECO

Vu et approuvé par l'Inspecteur
Communal du Développement Rural





COMMUNE DE... KINTAMBO

Cellule DECO

**PROCES - VERBAL D'ENQUETE ET DE CONSTAT DE LIEU RELATIF AU CONTROLE DES
FONDATIONS, ASBL, ONGD, MUTUELLE, ET AUTRES ASSOCIATION A CARACTERE
PROMOTIONNEL DE DEVELOPPEMENT**

N°/013/INSP-DEV-RURAL/CELL-DECO/C.KTB/2026

L'an deux MILLE VINGT DIX, LE HIXIEME.....jour du mois de JUILLET.....

Nous, Officier Police Judiciaire (OPJ) Inspecteur de Développement Communautaire (DECO) pour la
Commune de... KINTAMBO..... à Kinshasa.

Vu la loi 004/2001 du 20 juillet 2001, portant disposition généra les applicables aux Association sans but
lucratif et aux établissements d'utilité publique dans sa sous-section III, article 38.

Nous trouvant sur le lieu de l'avenue... KINCOMBI N°379 Q. ITIMBIRI c/KINTAMBO

Avons été reçu par Mr, Mlle, Mme... LOANGO-BOELUA HONORE.....

Qui assume la fonction de : PRESIDENT

Résidant sur l'avenue : LUIMA N°80/A R. BISENGO c/BANAL

Téléphone :

Ainsi que Mr, Mlle, Mme : LOANGO-BOELUA HONORE

Qui assume la fonction de : PRESIDENT

Résidant sur l'avenue : LUIMA N°80/A R. BISENGO c/BANAL

Téléphone :

Au terme de l'enquête que nous avons menée, avons constaté ce qui suit :

1. Dénomination : ASSOCIATION L'AVOIX DES OUBUES - VAO'
2. Siège social : KINCOMBI N°379 Q. ITIMBIRI c/KINTAMBO
3. Siège Administratif : " " " "
4. Adresse de la télécommunication :
5. Date de création : le 25/07/2009
6. But poursuivi : cfr STATUTS
7. Objectif : cfr STATUTS
8. Etat de lieu du siège : BON

Régime statutaire ASBL, ONGD, Mutuelle, Fondation cercle Association à caractère promotionnel du
développement ou groupe, association (souligné le mot qui convient).

9. Actes autorisant son fonctionnement

- Statuts et R.O.I.....
- Arrêté ministériel.....
- Déclaration d'existence.....
- Personnalité juridique.....
- Autorisation d'installation.....

10. Provenance des ressources financière (spécifier).....

11. Les partenaires du groupe.....

12. Activités à caractères promotionnel du développement relaissées
Lieu.....

13. Activités à caractères promotionnel du développement en projet
.....

14. Profession du président ou promoteur.....

15. Mandat du responsable.....

16. AVIS ET CONSIDERATION DE L'ENQUETEUR

.....
AVIS FAVORABLE
.....

Je déclare que ces renseignements sont sincères et vérifiable.

Responsable de l'ASBL

Ou son Délégué



Vu et approuvé par l'inspecteur
du Développement Rural,



Fait à Kinshasa, le 10/07/2026

Chef de Cellule DECO

